
2AJR

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
Au Capital de 1000 Euros

Siège Social : 8 RUE VICTOR HUGO
92800 PUTEAUX

Le soussigné :

MONSIEUR LANCRI ANTHONY,
Demeurant au 8 RUE VICTOR HUGO 92800 PUTEAUX
Né le 19 novembre 1990 à LES LILAS, Marié sous le régime de la séparation de biens,
De nationalité FRANCAISE,

agissant en qualité d'associé unique de la **SASU 2AJR** au capital de 1000 Euros, dont le siège social est 8 RUE VICTOR HUGO dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé en date du 1 février 2024, nomme :

- **MONSIEUR ANTHONY LANCRI** demeurant 8 RUE VICTOR HUGO 92800 PUTEAUX
aux fonctions de Président de la Société pour une durée illimitée.

MONSIEUR ANTHONY LANCRI dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, le Président ne peut sans y avoir été autorisé au préalable par une décision ordinaire des actionnaires acheter, vendre ou échanger tous immeubles et fonds de commerce, contracter des emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, constituer une hypothèque sur un immeuble social ou un nantissement sur le fonds de commerce.

MONSIEUR ANTHONY LANCRI accepte les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à PUTEAUX
Le 2 février 2024